

# Les travailleuses panaméennes dans l'agro-industrie de la banane



# Actions proposées

- Grâce à une initiative de la Colsiba, de l'UITA et de Chiquita, un projet pilote a été proposé afin d'augmenter la main d'oeuvre féminine dans l'industrie de la banane. Ce projet serait tout d'abord implanté au Panama.



# Les actions réalisées en 2013

Les actions réalisées en 2013, auxquelles des étudiants bénévoles de l'université ont participé, ont été menées dans la communauté de Theobroma.

- Résultat : 111 femmes de la communauté ont été interrogées dans le cadre de l'enquête
- Âge : grâce à l'enquête, au moins 48 femmes âgées d'entre 20 et 30 ans et qui souhaitaient travailler ont pu être identifiées
- Éducation (scolarité des femmes) : 36 n'ont jamais étudié, 51 sont allées à l'école, 22 sont allées à l'école secondaire et 2 à l'université
- État civil : la majorité des femmes vivent seules ou en couple, 76 n'ont aucune assurance sociale
- Expérience professionnelle : 86 n'ont jamais travaillé, 9 ont travaillé dans l'industrie de la banane, 6 dans des magasins, 10 sont femmes au foyer

Raisons pour lesquelles elles ont arrêté de travailler : maladies, grossesse, garde des enfants et CDI (non permanent)

# Où les femmes souhaitent-elles travailler ?

- La majorité souhaitent travailler au conditionnement à la campagne et certaines à la récolte de fil et de **bolsa**.
- La majorité des femmes qui habitent à Changuinola, au Panama, sont originaires de la comarque Ngobe. La vente de produits artisanaux est la principale source de revenus leur permettant d'entretenir leurs enfants et leur famille.



# Réunion en mars 2014

Au mois de mars, nous nous sommes réunis avec la Colsiba pour discuter du projet, puis avec l'entreprise Chiquita et le syndicat afin de poursuivre le projet, les engagements qui ont été pris ainsi que les étapes à suivre.

## Marche à suivre/Déroulement :

1. Identifier les opportunités professionnelles pour les femmes
2. Évaluer les risques pour la santé et la sécurité des femmes
3. Garantir des espaces de développement personnel (éducation)
4. Diffuser le programme dans l'exploitation



# Opportunités professionnelles

Au conditionnement :

- emballer
- calibrer, trier
- poser les couvercles
- peser, sceller

À la campagne :

- couper les feuilles inférieures
- collecter le fil
- dévier le fil
- collecter **bolsa**

Opportunités professionnelles qui n'affectent pas la santé des femmes.



# Intégration des femmes aux centres de travail

- Exploitations de la division : 21
- Total de femmes : 571
- CDI : 486 (84%)
- CDD : plus de 85 (16%)
- Total de femmes en :  
2013 : 429 (9,7%)  
2014 : 571 (12,5%)

La majorité des contrats sont des CDD (non permanents).

En 2015, les projets ? n'ont pas été poursuivis.



# Activités du comité

- Diffuser la politique relative au harcèlement sexuel et l'accord entre Chiquita, la Colsiba et l'UITA dans les centres de travail.
- Présenter les risques liés aux activités professionnelles à la campagne et sur le lieu de conditionnement.
- Mener une campagne sur le comité des travailleuses et ajouter une clause concernant les femmes dans les conventions collectives.
- Garantir à l'entreprise et au gouvernement la bonne application de la loi, le respect des droits de la femme au sein des conventions, ainsi que les accords généraux et les conventions de l'OIT 87, 98, etc.





# Problématiques spécifiques aux femmes qui travaillent à la campagne et sur le lieu de conditionnement

Par rapport à la santé et à la sécurité au travail :

- exposition constante à des produits chimiques
- atmosphère humide et chaude qui favorise la contraction de maladies cutanées et respiratoires
- exposition et maux causés par la routine et le travail répétitif, p.ex. : douleurs musculaires, maux de tête, coliques, etc.
- manque de sanitaires dans l'exploitation (à la campagne) pour les nécessités physiologiques
- debout en permanence (plus de 8 heures par jour).



# Contrat de travail et salaire

Concernant l'instabilité professionnelle :

- Les contrats sont des CDD et non des CDI comme à l'accoutumée
- Licenciement des travailleuses ...?

Salaire :

La majorité des femmes demandent que leur salaire hebdomadaire soit ajusté au salaire minimum, soit 1,62 PAB par heure et ...?



Fini les fruits au goût amer pour les femmes !

Nous semons l'égalité, nous récoltons la justice.



Merci beaucoup